



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 26 septembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Monsieur Saïd SOUITA

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Adjointe,
Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean
CONTOU CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE,
Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à M. Patrick NAVARRO
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etaient absent-e-s :

- M. Jean-Luc MARLE
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

28 - ATTRIBUTION DE BOURSES COMMUNALES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques a communiqué la liste des étudiants oloronais bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2022-2023.

Il convient d'attribuer une bourse communale de 100 € aux étudiants ci-après :

- CALLADO Pierre
- DESCHLER Alexis
- CAZAYUS-CLAVERIE Maylis
- ETCHEGORRY Sarah
- MAGROU Jonas

Mme Sabine SALLE ne participe pas au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** un crédit de 500 € à prendre sur ceux inscrits au Budget Primitif 2022.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 26 septembre 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 03.10.2022

Le Maire,


Bernard UTHURRY

